

## Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Première conférence sur la numérisation de la mobilité

## Vers une approche coordonnée de la transition numérique dans les transports

Organisée par le canton de Vaud, une première conférence consacrée aux enjeux et défis de la numérisation dans les transports s'est tenue aujourd'hui à l'Université de Lausanne. Réunissant plus de 500 participants, elle a permis de dresser un large panorama des changements en cours et rendu possible de riches échanges sur les grands enjeux qui se posent à tous les acteurs du secteur. Alors que se manifeste un foisonnement sans précédent d'idées, d'innovations et de nouvelles technologies, la nécessité s'affirme par ailleurs pour les collectivités de maîtriser et de coordonner les évolutions en cours.

Le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) du canton de Vaud organisait aujourd'hui une première conférence intitulée «Mobilité de demain: prochaine station, le numérique», avec plusieurs exposés d'intervenants internationaux et suisses – parmi lesquels Anne Berner, ministre des Transports et des Télécommunications de Finlande. Des tables rondes ont également réuni de nombreux innovateurs, représentants des pouvoirs publics, chercheurs et responsables d'entreprises de transport. Les plus de 500 participants ont ainsi pu obtenir une vue générale des tendances à l'œuvre aujourd'hui et questionner ensemble les enjeux pour l'avenir. La journée a permis de mettre en perspective le nombre croissant des acteurs impliqués ainsi que la multiplication des innovations rendues possibles par les avancées technologiques. L'importance de disposer de plates-formes d'échanges telles que cette conférence a été largement relevée, tant il est nécessaire de favoriser une compréhension commune des dynamiques et des potentiels de la numérisation.

Renforcer la coordination entre les acteurs, enclencher une logique de coopération et définir collectivement les objectifs principaux que doit servir la numérisation de la mobilité : ces trois impératifs ont été soulignés à plusieurs reprises. Les collectivités publiques, loin d'abandonner leur rôle d'autorités de planification, d'organisation et de financement des transports, doivent renforcer leur capacité d'anticipation des changements et de coordination des acteurs. Il s'agit pour les politiques publiques

menées dans ce domaine de tirer parti des nouvelles technologies pour continuer à favoriser la lutte contre le changement climatique, les économies de ressources et d'énergie, et un aménagement du territoire limitant le gaspillage du sol.

«La transition numérique est une chance inestimable pour rendre la mobilité plus accessible, plus durable et plus conviviale. Pour cela, les acteurs publics doivent se mettre en capacité de comprendre, de maîtriser et d'organiser le déploiement de nouvelles solutions», a souligné Nuria Gorrite, conseillère d'État en charge du DIRH. Les nouvelles technologies doivent ainsi permettre de renforcer les atouts du système suisse avec un système coordonné, une offre claire, un report sur les modes les moins polluants. L'État de Vaud présentera prochainement ses lignes directrices pour la numérisation de la mobilité, et proposera des mesures d'expérimentation à déployer sur le territoire vaudois: «Nous allons proposer la création d'un fonds pour la numérisation de la mobilité afin de soutenir concrètement les évolutions en cours», a ajouté N. Gorrite. Le DIRH continuera également à favoriser la mise en relation des acteurs-clés du secteur en organisant en 2021 une nouvelle conférence thématique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mars 2019

## RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Pierre-Yves Gruaz, directeur général, Direction générale de la mobilité et des routes